Saintes Apnée

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 juin 2023

Sur 39 adhérents : 22 présents, 8 pouvoirs soit 30 votants, le quorum étant atteint, début de l'AG à 20h15

Rapport moral du président :

Cette AG constitue la première depuis la création de l'association en juin 2022. Un grand merci à tous les adhérents pour leur confiance.

Un peu d'historique sur la création de Saintes Apnée. Tout a commencé lors de la volonté de Saintes Subaqua de procéder à la dissolution de l'association laquelle comportait 3 sections, plongée, hockey subaquatique et apnée. Nous étions un groupe de pratiquants apnée d'une quinzaine de personnes à vouloir continuer notre activité. C'est donc tout naturellement que nous avons pris la décision de créer notre propre identité. Après quelques démarches administratives obligatoires (création d'un règlement intérieur, d'une convention d'utilisation avec la piscine et de nos statuts que nous avons déposé en préfecture) Saintes Apnée a vu le jour. Très rapidement après, nous avons obtenu l'agreement de la FFESSM (Fédération Française des Sports Sous-marins) pour pouvoir dispenser des cours agréés et délivrer des diplômes d'apnée. La FFESSM s'organise en 16 commissions dont la commission Apnée. Nous sommes rattachés au Comité Départemental 17.

La Piscine Starzinsky nous est mise à disposition pour l'année avec nos 2 créneaux actuels des dimanches et lundis. Nous avons subi quelques interruptions pour des raisons de problèmes techniques, c'est une piscine assez ancienne et il y a un projet de la remplacer par une plus moderne laquelle comporterait 6 lignes d'eau et une fosse de 6 mètres de profondeur. Cela reste encore à ce jour au stade de projet, mais les études de réalisation sont bien avancées.

Accords avec le club de St Jean d'Angély : Nous avons organisé des sorties mensuelles à la piscine de St Jean en collaboration avec le club local. Cette activité a connu un grand succès dans les débuts mais on a pu constater un essoufflement à partir du février 2023. Une enquête sera lancée en début de la prochaine saison pour savoir si une sortie bimensuelle ne serait pas davantage pertinente.

La piscine découverte de St Césaire nous sera mise à disposition pour la période de l'été. Les créneaux seront les lundis de 20h à 21h30 dans la mesure où nous aurons des encadrants disponibles. On pourra s'organiser des pique-niques en sortants aux abords de la piscine qui sont en agréables espaces verts.

L'apnée a le vent en poupe, il est paru 2 articles de presse sur notre club, le premier dans Sud-ouest en mai et le second dans Vidici en juin 2023.

La décision sur les créneaux de piscine se fait tous les ans lors d'une réunion avec les responsables de la piscine et les autres associations qui l'utilisent. Cette réunion est prévue le 26 juin 2023

Le village des associations est prévu pour les 2 et 3 septembre, nous comptons sur vous pour organiser une présence en continue sur ces 2 jours.

Rappels de sécurité au bord du bassin, un encadrant nommé à tour de rôle doit toujours être présent pendant les séances d'apnée, il est responsable de la sécurité et de l'organisation de la séance. On ne pratique jamais de l'apnée tout seul.

Et pour finir ce rapport moral du président, un grand merci à tous les adhérents pour leur confiance accordée lors de leur inscription à l'association, à notre équipe d'encadrants anciens et nouveaux lesquels sont tous bénévoles, à Guy notre trésorier et à Dominique son épouse également bénévole pour avoir tenu nos comptes avec rigueur et également pour la conception de notre site internet et de notre groupe Facebook, étapes indispensables pour un bon fonctionnement de l'association.

Rapport sportif et des formations présenté par Francis :

Cette année fut ponctuée par 2 sorties à la fosse de Civaux, les 22 janvier et 12 mars 2023 avec un effectif de 10 places pour Saintes Apnée chacune. Ces sorties ont été organisées en partenariat avec le club de St Jean d'Angély.

- 11 apnéistes ont validé le RIFA-A lesquels étaient complétés par cinq autres personnes en recyclage. Il serait souhaitable que tous les adhérents soient certifiés RIFA-A sans pour autant que cela soit obligatoire
- 5 personnes ont validé le niveau « apnéiste en piscine » (Alain Martinez, Lucie, Corinne, Angélique et Audrey) Bravo à eux. La prochaine étape en profondeur étant le niveau ACEL « apnéiste confirmé en eau libre »
- 2 personnes ont validé le niveau ACEL (José et Jacques)
- Et enfin et surtout pour la souplesse relative à son bon fonctionnement, notre association s'est enrichie de 3 nouveaux encadrants initiateurs (José, Eric et Alexandre) ce qui porte à 10 notre effectif d'encadrants (Alice, Fernand, Gérard, Gilles, Guy, Eric, José, Alexandre, Jacques et Francis)

Organisation d'une sortie en milieu naturel sur l'Ile d'Oléron le 18 mai, cette sortie a rencontré un vif succès, à renouveler !

Une enquête sera lancée cet été auprès des adhérents pour connaitre leurs souhaits de sorties pour la saison suivante car ce type de manifestation s'organise parfois longtemps à l'avance. Les différentes pistes seraient des week-ends prolongés en Bretagne, à Hendaye où se trouve une base fédérale de la FFESSM, à Cerbère où se trouve une réserve sous marine naturelle ou bien de l'autre coté de la frontière Espagnole en Espagne à l'Estartit

Dans l'espoir de l'obtention d'un autre créneau d'apnée à la piscine, nous pourrons accueillir davantage de personnes et si besoin mettre en place un entrainement plus poussé pour ouvrir à la compétition.

Remerciements à tous les adhérents ainsi qu'aux encadrants pour leur implication et leur bonne humeur ainsi qu'à Dominique pour son efficacité et son aide précieuse.

Rapport sur les séances de gym et renforcement musculaire présentée par Audrey :

Ces séances se sont déroulées les jeudis soirs au gymnase Les Boiffiers à Saintes. Elles ont permis un maintient voire une bonne progression pour certains des capacités musculaires. Elles ont été animées en grande partie par Audrey et occasionnellement par Francis ou les 2 Alice.

Un grand merci à eux pour l'animation de ces séances.

Rapport financier du trésorier :

COMPTE DE RÉSULTAT du 17 septembre 2022 au 15 juin 2023					
RECETTES		**Crédit**	**DEPENSES**		**Total**
COTISATIONS		**3 576,00 €**	**COTISATIONS**		**1 728,00 €**
Adultes	2 850,00		CSNA - Licences	1 344,00	
Jeunes	160,00		Affiliation	130,00	
Adhésion club	330,00		Licence Aidant	18,00	
Assurances adhérents	236,00		Lafont - assurances	236,00	
SORTIES		**325,00 €**	**SORTIES**		
Civaux	325,00		Civaux		En attente
DIVERS		**303,00 €**	**DIVERS**		**195,00 €**
Cartes Niveau	267,00		Cartes Niveau	195,00	
Carnets	36,00				
			FORMATIONS		**210,00 €**
			TIV	30,00	
			Initiateurs IE1-IE2	180,00	
			FRAIS GENERAUX		**625,90 €**
			Frais financiers	29,60	
			Frais fonctionnement	408,98	
			Site Web	187,32	
		4 204,00 €			**2 758,90 €**

RESULTAT	1 445,10 €

TOTAL DES COTISATIONS	
Adhésion adulte	2850
Adhésion Ado	160
Adhésion club	330
TOTAL	**3340**

RESULTAT SUR COTISATIONS 2022-2023		
	RECETTES	**DEPENSES**
38 adhésions	3 340,00 €	
Licences CSNA		1 380,00 €
Affiliation FFESSM + Codep 17		130,00 €
	3 340,00 €	**1 510,00 €**
	1 830,00 €	

PRIX DE REVIENT				
Catégorie Licences	**Cotisations**	**CSNA**	**FFESSM CODEP 17**	**Reste**
Adulte - adhésion	95,00 €	43,00 €	3,42 €	48,58 €
Jeune - adhésion	80,00 €	27,00 €	3,42 €	49,58 €
Adhésion club	55,00 €			55,00 €

TRESORERIE AU 15 JUIN 2023

Compte bancaire 8 236.75 €

Caisse 16.65 € Soit un total de : 8 253.40 €

Encaissements à venir : Chèques ANCV 120.00 €

Soit un total de : 8 373.40 €

Le montant de nos adhésions est réparti entre la licence FFESSM et la cotisation pour le club (a l'exclusion des adhérents avec une licence dans un autre club). Le montant de la licence FFESSM va augmenter ce qui nous conduit à légèrement augmenter l'adhésion pour la nouvelle saison. Elle passera de 95 euros à 100 euros pour l'année.

Elections du bureau, votes à mains levées :

- Jacques KOUBI se présente à nouveau comme président. 100% de voies pour, il est reconduit dans cette fonction pour l'année suivante
- Guy COURCAUD se présente à nouveau comme trésorier. 100% de voies pour, il est reconduit dans cette fonction pour l'année suivante

- Angélique BAYLE se présente comme nouvelle secrétaire en remplacement d'Alexandre. 100% de voies pour, elle devient secrétaire de l'association et nous la remercions tous pour ce choix

Questions diverses :

Un bon nombre des questions sont apparues au cours des différentes interventions, les réponses ou réflexions ont été traitées.

Gilles va nous faire un retour sur la mise à disposition de vêtements de type tee-shirts ou polo ou sweet-shirts avec le logo de Saintes apnée, nous en ferons un retour lorsque nous en saurons un peu plus

Tous les sujets ayants été traités à 21h55, cette AG s'est clôturée par un buffet offert par l'association et organisé par Guy et Dominique.

Votre président

Jacques KOUBI